



Agression verbale contre ma fille de 10 ans

Par **nina501**, le **06/05/2013** à **09:33**

Bonjour,

Tout d'abord, désolée si je ne poste pas au bon endroit mais j'ai un peu de mal à m'y retrouver..

Voilà mon soucis, ma fille de 10 ans a été victime d'une agression verbale par son ex belle mère (ex de mon ex mari), elle l'a menacée de lui, je cite : *si tu approches mes enfants, je t'arraches la tête !*

A savoir que ma fille n'a jamais fait de mal à qui que se soit, il n'y a pas eu d'incident à l'école non plus (les enfants sont pourtant dans la même classe)

Cela s'est passé dans la commune de mon ex, je souhaiterai savoir si moi, je peux porter plainte pour agression verbale et dans quelle commune ? Je n'étais malheureusement pas là quand ça s'est produit

Merci d'avance pour vos réponses

Par **bea13**, le **06/05/2013** à **12:39**

Bonjour,

Vous pouvez toujours porter plainte , mais j ai bien peur que ce soit classé sans suite . Est ce qu il y avait des temoins de la scene ?

Son ex belle mere peut tres bien dire qu elle affabule...

Sa parole contre la sienne. Trouvez des temoins avant de porter plainte.

Cordialement,

Bea13

Par **nina501**, le **06/05/2013** à **13:25**

Merci pour votre réponse, sinon oui, il y avait son père, mon conjoint ainsi que son petit frère. Et peut être d'autres voisins qui ont entendu la "scène" car il n'y en avait pas que pour ma fille mais mon ex mari en a fait les frais aussi, il a d'ailleurs était à la gendarmerie pour le signaler mais il n'a pas porter plainte

Par **sylvie0633**, le **20/05/2013** à **17:59**

Bonjour , c'est un peu votre faute si on ne veut pas prendre ma plainte ! a moi on m'a fracturé ma porte d'entrée (je suis locataire) 3 fois à la gendarmerie et 3 échecs , les tribunaux sont débordés ?? si vous allé porté plainte pour agressions verbale vous encombré le système judiciaire et du coup de vraies infractions sont ingnoré alors s'il-vous-plaît , vous l'attrapé lui collé une petite ou grosse tarte et terminé; sinon moi demain je vais allé porté plainte contre ma voisine qui à fait faire la grosse comission de son labrador à 1 mètre 50 de la porte de ma voiture !!! avec en domage et intérêt le nettoyage de ma semelle droite ;)))

Par **chaber**, le **20/05/2013** à **18:16**

bonjour

[citation]alors s'il-vous-plaît , vous l'attrapé lui collé une petite ou grosse tarte et terminé;[/citation]et vous vous retrouvez devant le tribunal comme le maire d'une commune du Nord. Très mauvais conseil

Par **sylvie0633**, le **20/05/2013** à **18:33**

Bonjour,

enfin un modérateur! je vous l'accorde c'est un très mauvais conseil . J'aimerais beaucoup que quelqu'un puisse me répondre , j'ai posé deux questions qui sont malheureusement pour moi sans réponse .

cordialement.

"La violence est la force des faibles".